Taux de participation

Le taux de participation hebdomadaire au réseau est élevé, sans doute lié au mode de recueil actif par les infirmières de la DSDS. Entre 2001 et 2007, ce taux de participation a varié en moyenne, entre 82% et 90%; les non participants correspondant le plus souvent aux médecins n'ayant pas exercé durant la semaine concernée.

Qualité des données

Chaque semaine, les médecins déclarent le nombre de cas de chaque pathologie sous surveillance. A cet égard, il existe des fiches de recueil de données (élaborés par la DSDS) qui ont été mises à disposition des médecins pour faciliter le recueil des données syndromiques. Cependant, il n'existe pas, à proprement parler, de procédures standardisées de vérification de la qualité des données fournies.

Rétro information

Dès la création du réseau, un bulletin mensuel faisant le point sur les données recueillies a été élaboré par le service des actions sanitaires et diffusé au réseau.

Aujourd'hui, la rétro information périodique a été intégrée dans des points épidémiologiques qui prennent en compte également d'autres sources de données et qui permettent d'avoir une appréciation plus précise de la situation épidémiologique. La diffusion de ces Points épidémiologiques est également beaucoup plus large puisqu'elle s'adresse à tous les partenaires de la veille sanitaire ³. La périodicité de ces Points est variable en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique des syndromes surveillées. Elle passe d'un rythme mensuel en période « calme », à un rythme hebdomadaire en cas d'épidémie.

Tableau 1. Liste des médecins du réseau sentinelle de Martinique, 1^{er} janvier 2008.

Dr ALLARD ST ALBIN Luc Dr ARNAUD Agnes Dr BARSUGLIA Henry Dr BEROARD Eugene Dr BLAND Serge Dr BOURGADE Ghislaine Dr BRU Jean -Guy Dr CATIN Christiane Dr CHARLES NICOLAS Louis Dr CONSTANT DESPORTES Pierre Dr DALLEMANS Béatrice Dr DEJEAN Catherine Dr DELPHINE Danielle Dr DORAIL Raymond Dr EMONIDES- THIMON Marie-Chantal Dr ETIFIER Rolande Dr FEDRONIC Frantz Dr GIBUS Jean -quy Dr GRACIEN Emile Dr GUANNEL Simone

Dr CHARLES- EDOUARD- GUITTON Claire Dr GUTMANN Sophie Dr HABIB Patrick Dr HEMERY Pascal Dr IBARAGHEN Abderrahim Dr ISIDORE Appolinaire Dr FLECHON- JEAN- BAPTISTE RéDr JEAN-LAURENT Serge Dr JOLY- FLORO Josèphe Dr JULIEN Philippe Dr LAUJIN Christine Dr MACENO Raymond Dr MAIER Philippe Dr MAIRE Catherine Dr MALLER Éliane Dr MIREUR Pierre Dr MOGADE Jean Dr NICOLAS Agnès Dr NOLEO Félix Dr PEUCH Bernadette Dr PIERRE -LOUIS Serge Dr PINTOR -LOUIS- ROSE Lucienne Dr RAY François Dr RENARD OUITMAN Christiane Dr REYNAL de ST MICHEL (de) Re-Dr ROUSSEAU Jean-Pierre Dr SARIN Alberte Dr SCHNEIDER Daniel Dr SCHUR Marie Dr THOMAS Félix Dr TOUSSAINT Liliane Dr VILLERONCE Félix Dr WUSTNER Pierre Dr YANG-TING Nicole

Exemples d'utilisation des données issues des réseaux de médecins sentinelles en Martinique, Guadeloupe et Guyane pour la surveillance épidémiologique.

Vanessa Ardillon, , Alain Blateau, Thierry Cardoso, Luisiane Carvalho, Sylvie Cassadou, Lucie Léon, Jacques Rosine, Philippe Quénel - Cire AG

Surveillance de la dengue en Martinique

Les données issues du réseau de médecins sentinelles permettent de détecter de façon précoce le début d'une épidémie, puis d'en mesurer son ampleur et son étendue et de contribuer ainsi au monitorage précis de l'épidémie.

En effet, en enregistrant, chaque semaine et pour chaque médecin du réseau, le nombre de cas cliniquement évocateurs de la maladie, il est possible de calculer une estimation hebdomadaire du nombre total de personnes ayant consulté un médecin de ville pour cette maladie. Ce calcul est effectué en prenant en compte la part d'activité de chacun des médecins participant au réseau par rapport à l'activité globale de tous les médecins généralistes du département.

La figure 1, illustre les trois dernières épidémies survenues en Martinique en 2001, 2005 et 2007. On observe ainsi que l'épidémie de 2007 a débuté mi-août (\$ 2007-34) et s'est terminé mi-janvier 2008 (\$ 2008-03); elle a occasionné environ 18 000 cas de dengue (qui ont conduit à une consultation médicale) et se situe, en terme d'ampleur, à un niveau intermédiaire entre celui de l'épidémie de 2001 (24 000 cas) et celui de l'épidémie de 2005 (14 500 cas).

³ Comité d'experts des maladies infectieuses, médecins libéraux et hospitaliers, laboratoires biologiques, DSDS des autres DFAs, institutions nationales : InVS, DGS...

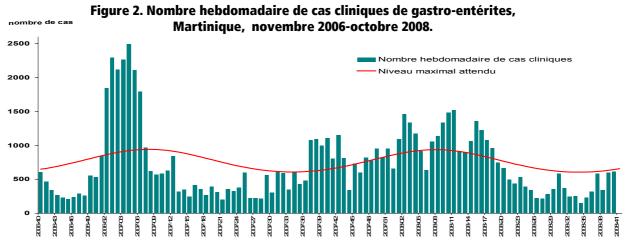
BASAG Bulletin d'Alerte et de Surveillance Antilles Guyane

en Martinique de mai 2001 à avril 2008. Cas confirmés Epidémie de 2001-2002 Total = 24 000 cas Seuil cas confirmés Cas cliniques estimés 2800 - Seuil cas cliniques estimés 2400 pidémie de 2007-2008 2000 1800 1600 1200 1000 800 400 2002-19

Figure 1. Données hebdomadaires de surveillance des cas cliniquement évocateurs de la dengue

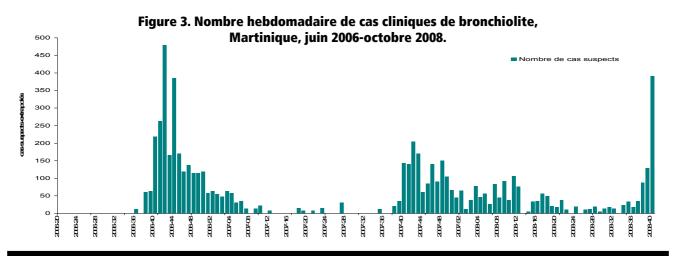
Surveillance des gastro-entérites en Martinique

La figure 2 illustre la surveillance hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de gastro-entérite. On observe ainsi qu'une épidémie a débuté à la fin de l'année 2006 (\$ 2006-51) pour se terminer à la fin du mois de février 2007 (\$ 2007-08) ; le pic épidémique a été atteint avec 2 500 cas estimés au cours de la semaine 2007-04 (fin janvier).



Surveillance des bronchiolites en Martinique

La figure 3 illustre la surveillance hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de bronchiolite. On note que les épidémies de bronchiolite débutent en général au cours du mois de septembre. Ainsi, on observe qu'une épidémie a débuté au mois de septembre de l'année 2006 (S 2006-39) pour se terminer à la fin du mois de février 2007 (S 2007-07) ; le pic épidémique a été atteint avec 479 cas estimés à la semaine 2006-42 (mi-octobre). Une épidémie de plus faible ampleur a été observée en 2007, de façon concomitante à l'épidémie de dengue. En 2008, un épidémie d'ampleur équivalente à celle de 2006 est actuellement observée.



Surveillance de la grippe par le réseau de médecins sentinelle de Guadeloupe

On peut observer sur la figure 4 que les périodes épidémiques de la grippe sont régulièrement détectées par le réseau sentinelle et que ces épidémies surviennent avec quelques semaines de décalage par rapport aux épidémies observées dans l'hexagone. L'estimation de valeurs maximales attendues pour la saison à partir des données historiques (la grippe est surveillée depuis 2003 par les médecins sentinelles), fournit un critère décisionnel important pour la déclaration de l'épidémie.

De plus, la surveillance des syndromes grippaux est doublée, de novembre à février, d'une surveillance biologique à laquelle participent des médecins sentinelles volontaires. En effet, des kits de prélèvement pharyngé leur sont fournis et ces prélèvements sont ensuite collectés et adressés au Centre national de référence des arboviroses et virus influenzae de Cayenne afin de typer les souches de virus. Ce typage participe à l'élaboration de la souche vaccinale pour la prévention de la grippe l'année suivante.

Nombre hebdomadaires de cas cliniquement évocateurs

Nombre maximal attendu

Nombre maximal attendu

Nombre maximal attendu

Figure 4. Nombre hebdomadaire de cas cliniques évocateurs de grippe, Guadeloupe, juillet 2006 - octobre 2008.

Surveillance de la dengue à partir des données issues du réseau de médecins sentinelles en Guyane

Les données du réseau sentinelle alimentent le Point Epidémiologique Mensuel (PEM) de la dengue et viennent compléter les autres sources de données concernant les cas cliniquement évocateurs de dengue : les centres de santé, les services d'urgence hospitaliers, la Garde médicale de Cayenne et le service de santé des Armées.

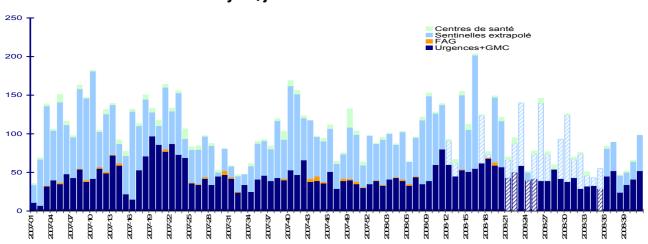


Figure 5. Nombre hebdomadaire de cas cliniques évocateurs de dengue, Guyane, janvier 2007 - octobre 2008.

BASAG Bulletin d'Alerte et de Surveillance Antilles Guyane

Élaboration d'un critère d'alerte pour la détection précoce des épidémies de dengue dans les Antilles françaises

Une modélisation (régression de Serfling) a été menée sur deux séries temporelles historiques (de février 2002 à juin 2006) «nonépidémiques» en Martinique : les cas cliniquement évocateurs de dengue et les cas de dengue biologiquement confirmés (voir Basag 2008 N°4).

Pour chacune des séries, une tendance linéaire et une fonction sinusoïdale de période 52 semaines permettent de modéliser l'évolution pluriannuelle et les variations saisonnières non épidémiques de la dengue.

A partir de chacun des modèles sélectionnés, des prévisions (non épidémiques) ont été calculées, ainsi que leur intervalle de confiance unilatéral au risque alpha 5%, constituant le seuil statistique pour chacune des deux séries (Figures 6 et 7). Ce seuil statistique correspond au nombre maximum de cas attendus chaque semaine sous l'hypothèse d'absence d'épidémie.

Figure 6. Seuil statistique - cas cliniquement évocateurs

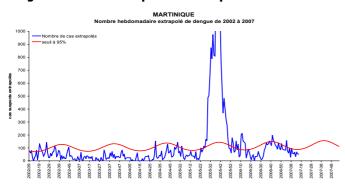
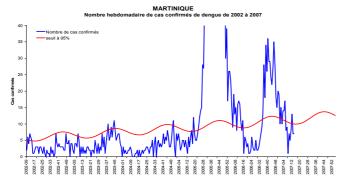


Figure 7. Seuil statistique - cas biologiquement confirmés



Une fois les seuils statistiques établis, une évaluation de leur capacité à détecter des épidémies a été évaluée en référence à un *gold standard* (i.e. période épidémique de référence) défini par avis d'experts. Le tableau 1 (ci-après) présente la sensibilité (Se), la spécificité (Sp) et la valeur prédictive positive (VPP) du seuil statistique pour les cas cliniquement évocateurs suivant les 4 cas de figures :

- C1-1 : la situation est considérée comme épidémique dès lors que le seuil est dépassé 1 semaine et le retour à la normale survient dès le premier passage sous le seuil ;
- C1-2: la situation est considérée comme épidémique dès lors que le seuil est dépassé 1 semaine et le retour à la normale survient dès le deuxième passage sous le seuil;

- C2-1 : la situation est considérée comme épidémique dès lors que le seuil est dépassé 2 semaines consécutives et le retour à la normale survient dès le deuxième passage sous le seuil.
- C2-2 : la situation est considérée comme épidémique dès lors que le seuil est dépassé 2 semaines consécutives et le retour à la normale survient dès le deuxième passage sous le seuil

Tableau 1. Caractéristiques du seuil statistique pour les cas cliniquement évocateurs

%	C 1-1	C 2-2	C 2-1	C 1-2
Se	70	62	60	75
Sp	90	97	98	86
VPP	65	85	89	58
VPN	92	91	90	93

Le tableau 2 présente la Se, la Sp et la VPP du seuil statistique pour les cas biologiquement confirmés (selon la même notation que pour le tableau 1).

Tableau 2. Caractéristiques du seuil statistique pour les cas biologiquement confirmés

%	C 1-1	C 2-2	C 2-1	C 1-2
Se	100	100	89	100
Sp	88	90	92	88
VPP	60	64	67	55
VPN	100	100	100	100

La combinaison optimale (en termes de Se, Sp et VP) des deux seuils statistiques (cas cliniquement évocateurs et cas confirmés) a permis ensuite de définir un critère de pré-alerte. Celui-ci correspond au dépassement de seuil statistique 2 semaines consécutives par les cas cliniquement suspects et, au dépassement d'au moins une semaine du seuil statistique par les cas biologiquement confirmés. La performance de ce critère de préalerte est élevée avec une Se = 1, une Sp = 0,88 et une VPP = 0,98.

Un critère d'alerte a été également défini comme le dépassement du seuil statistique, 3 semaines consécutives, par les cas cliniquement évocateurs et, de manière simultanée, par le dépassement du seuil statistique, d'au moins une semaine par les cas biologiquement confirmés.

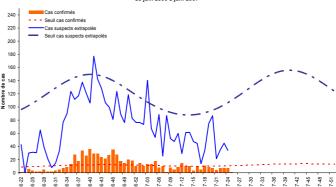
Le critère marquant la fin de l'épidémie est le retour des deux indicateurs, 2 semaines consécutives, en dessous de leur seuil statistique.

Une validation du modèle a été effectuée sur les données de la période 2006-26 à 2007-25 (Figure 8).

Page 11

Figure 8. Validation du modèle

Données hebdomadaires de surveilllance de la dengue en Martinique de juin 2006 à juin 2007



Avec les critères retenus, la pré-alerte aurait été déclenchée à la semaine 2006-42 : dépassement pour les cas cliniquement évocateurs deux semaines consécutives les semaines 2006-41 et 2006-42 (respectivement, 197 et 158 cas suspects) et dépassement dès la semaine 2006-35 (avec 13 cas) pour les cas confirmés qui s'est poursuivi jusqu'à la semaine 2007-05. Aucune alerte épidémique n'aurait été déclenchée. La levée de la pré-alerte aurait eu lieu à la semaine 2007-07 après le retour simultané en dessous du seuil pour les cas cliniquement évocateurs et pour les cas confirmés deux semaines consécutives.

L'utilisation de ce critère est donc cohérente avec le bilan de cette saison de surveillance, réalisé a posteriori par le Comité d'experts des maladies infectieuses et émergentes de Martinique qui a conclu que celle-ci avait été marquée par une forte recrudescence saisonnière (localisée principalement sur les communes de Schoelcher et Trinité) sans phénomène épidémique associé.

Premières Journées interrégionales de Veille Sanitaire des Antilles Guyane

Schoelche<mark>r, Martinique</mark> Hôtel Bâte<mark>li</mark>ère, 12 <mark>au 13 décembre 2008</mark>

Pour toute information complémentain

Cire Antilles Guyane - Centre d'Affaire Agora - BP 658 - 97263 Fort de France Cedex - Tél : 0596 39 43 54 - Fax : 0596 39 44 14 - Mail : dsds972-cire@sante.gouv.f

Retrouvez ce numéro ainsi que les archives du BASAG sur les sites

http://www.invs.sante.fr/publications/

http://www.martinique.sante.gouv.fr http://www.guadeloupe.sante.gouv.fr http://www.guyane.pref.gouv.fr/sante/

Directrice de la publication Rédacteur en chef Maquettiste Dr Françoise Weber, Directrice générale de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS)

Dr Philippe Quénel, Coordonnateur scientifique de la Cire Antilles Guyane (Cire AG)

Claudine Suivant (Cire AG)

Comité de rédaction Cire AG : Vanessa Ardillon, Alain Blateau, Dr Thierry Cardoso, Luisiane Carvalho,

Dr Sylvie Cassadou, Dr Jean-Loup Chappert, Claude Flamand, Dr Philippe Quénel, Jacques Rosine.

Cellule Inter Régionale d'Épidémiologie Antilles Guyane

Tél.: 05 96 39 43 54 — Fax: 0596 39 44 14 — Mails: philippe.quenel@sante.gouv.fr / alain.blateau@sante.gouv.fr

Guadeloupe	Guyane	Martinique	
DSDS	DSDS	DSDS	
Tél. : 05 90 99 49 27	Tél. : 05 94 25 60 70	Tél. : 05 96 39 42 48	
Fax : 05 90 99 49 24	Fax: 05 94 25 53 36	Fax: 0596 39 44 26	
Mail : jocelyne.merault@sante.gouv.fr	Mail : francoise.ravachol@sante.gouv.fr	Mail: georges.alvado@sante.gouv.fr	
Cire Antilles Guyane	Cire Antilles Guyane	Cire Antilles Guyane	
Tél. : 05 90 99 49 54 / 49 07	Tél. : 05 94 25 60 74 / 60 70	Tél. : 05 96 39 43 54	
Fax: 05 90 99 49 24	Fax : 0594 25 53 36	Fax: 0596 39 44 14	
Mail: sylvie.cassadou@sante.gouv.fr	Mail: vanessa.ardillon@sante.gouv.fr	Mail: thierry.cardoso@sante.gouv.fr	
Mail : jean-loup.chappert@sante.gouv.fr	Mail: claude.flamand@sante.gouv.fr	Mail: jacques.rosine@sante.gouv.fr	

La publication d'un article dans le Basag n'empêche pas sa publication par ailleurs. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leur(s) auteur(s) et peuvent être reproduits sans copyright avec citation exacte de la source.